



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 112442

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la situation des foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales pour les jeunes. Maillons essentiels du parcours résidentiel des jeunes entrant dans la vie active, ces structures sont gérées par des associations dont la situation économique est de plus en plus fragilisée. De même les constructions neuves ont à peine compensé la disparition des résidences vétustes, ce qui augmente les difficultés pour les jeunes de trouver un logement. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre pour permettre aux associations de FJT de poursuivre leurs missions dans des conditions économiques satisfaisantes mais également aux publics jeunes en parcours d'insertion professionnelle de se loger dignement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112442

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6800

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)